AOÛT-SEPTEMBRE 2020
N° 732

AIR ACTUALITÉS

AIR ACTUALITÉS

LE MAGAZINE DE L'ARMÉE DE L'AIR

- EAC : LA FIN D'UNE BELLE AVENTURE À TOURS
- « VENTOUX », 50 ANS AU SOMMET
- EAP : LES « CIGOGNES » MIGRENT DANS LES PAYS BALTES

UNE FORMATION REPENSÉE POUR LES PILOTES DE CHASSE

M 03007 - 732 - F: 4,50 €

Ils sont là
pour nous,
nous sommes
là pour eux
La différence
Unéo
Une protection incomparable
Toutes les situations de vie
Des projets dans la durée
Des aides indispensables
Gouverné par ses adhérents
Santé
Prévoyance
Prévention
Accompagnement social
uneo
Votre force mutuelle

MINISTÈRE
DES ARMÉES
Liberté
Égalité
Fraternité

Réseaux sociaux et informations en continu

Facebook	Twitter	Instagram	YouTube	Linkedin	Snapchat
armeedelair	@Armee_de_lair	armeedelair	armeedelair	Armée de l'air	deveniraviateur
SIRPA Air	SIRPA Air	SIRPA Air	SIRPA Air	DRHAA	DRHAA

L'ARMÉE DE L'AIR À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

AIR ACTUALITÉS
LE MAGAZINE DE L'ARMÉE DE L'AIR

Service d'information et de relations publiques
de l'Armée de l'air (SIRPA Air)
60, boulevard du Général Martial Valin 75 509 Paris Cedex 15
Tél. : 09 88 68 57 57
E-mail : redacteur.chef@armeedelair.com

Directeur de la publication :
Col Stéphane Spet, chef du SIRPA Air

Rédacteur en chef :
Lcl Christophe Dubois (57 41)
Rédacteur en chef adjoint :
Cne Alexandra Lesur-Tambuté (57 50)
Secrétaire de rédaction :
Frédérique Moysan-Yakobondé (5757)
Rédaction :
Ltt Lise Moricet (57 42),
Ltt Catherine Wanner (57 38), Ltt Jennifer Medeiros (57 45),
Adj Jean-Laurent Nijean (57 49), Asp Romain Bresson (57 34),
Thomas Hory, stagiaire

Conception graphique :
Adc Benoît Arcizet (57 32), Sylvain Perona (57 51),
Adj Gwendoline Defente (57 37), Sgt Rémi Najean (57 48),
Sgt Aymeric Avignon (57 51)
Photographies :
Adc Jean-Luc Brunet (57 36), Adc Richard Nicolas-Nelson, Sgc Malaury Buis (57 56), Sgt Julien Fechter
Iconographie :
Adj Christophe Morgado (57 53), Cal Emma Le Rouzic

Édition :
Délégation à l'information et à la
communication de la Défense
60, boulevard du Général Martial Valin 75 509 Paris Cedex 15
Publicité :
ECPAD - Karim Belguedour : 01 49 60 59 47
regie-publicitaire@ecpad.fr
Imprimerie :
Imprimerie DILA,
26, rue Desaix 75727 Paris cedex 15
IMPRIM'VERT PEFC 10-31-2190 / Certifié PEFC
Abonnement et vente au numéro :
ECPAD : 01 49 60 52 44
routage-abonnement@ecpad.fr
Tirage 30 000 exemplaires mensuels
Dépôt légal : à parution
ISSN 0002 2152
TOUS DROITS
DE REPRODUCTION RÉSERVÉS
Les manuscrits et les photos non insérés ne sont pas rendus. La reproduction des articles est soumise à l'autorisation préalable de la rédaction.

ARMÉE DE L'AIR

30

08

16

24

ACTUALITÉS

6 **LES ACTIVITÉS MARQUANTES DE L'ARMÉE DE L'AIR**

OPÉRATIONS

16 **ENHANCED AIR POLICING**
Les « Cigognes » migrent dans les pays Baltes

PRÉPARATION DES FORCES

22 **COUPE COMÈTE**
« Fighting spirit » de l'aviation de chasse

DOSSIER

30 **UNE FORMATION REPENSÉE POUR LES PILOTES DE CHASSE**

Publicité : *[page 2 : UNÉO] - [page 15 : ASAC FAPES] - [page 65 : FOSA, DRSD] - [page 67 : UNÉO] - [page 68 : Tégo]*
Couverture : *photo Adj Sébastien Lafargue - Armée de l'air*
Poster : *photos Adc Jean-Luc Brunet et Sgt Aymeric Avignon - SIRPA Air*

AU CŒUR DES UNITÉS

24 **ÉCOLE DE L'AVIATION DE CHASSE**
La fin d'une belle aventure à Tours

42 **ESCADRON DE TRANSPORT 3/61 « POITOU »**
Ailes aguerries des forces spéciales

46 **MISE EN SOMMEIL**
Feu l'« Anjou » !

50 **ESCADRON DE TRANSPORT 3/62 « VENTOUX »**
50 ans au sommet

TECHNIQUE

54 **NOUVEL ATOUT DU RENSEIGNEMENT**
Vador

CULTURE

58 **29 SEPTEMBRE 1940**
La première unité parachutiste de la France libre

62 **INSIGNE, LIBRAIRIE, LOISIRS, ANNONCES…**

©ECPAD

Sous l'implulsion du capitaine Georges Bergé, la 1re CIA voit le jour en septembre 1940.

29 SEPTEMBRE 1940

LA PREMIÈRE UNITÉ PARACHUTISTE DE LA FRANCE LIBRE

L'Armée de l'air célèbre les 80 ans de la création de la 1re compagnie d'infanterie de l'air (CIA), qui reflète le courage et l'esprit pionnier des hommes qui ont refusé la défaite de 1940.

Par le ***capitaine Ivan Sand***

L'ordre n° 765 signé par le général de Gaulle à Londres le 29 septembre 1940, qui crée la 1re CIA, ne constitue pas l'évènement fondateur du parachutisme militaire français. Ce dernier tire ses origines des années 1930 lorsque l'Armée de l'air s'initiait au parachutisme en suivant le modèle soviétique. À partir d'une visite du ministre de l'Air Pierre Cot en 1933, plusieurs délégations françaises font le déplacement en URSS avant que ne soient créés, le 21 janvier 1937, les 601e et 602e groupes d'infanteries de l'air (GIA), premières unités parachutistes françaises. Mais l'emploi des parachutistes ne retient pas encore l'attention des chefs militaires français : les GIA ne sont pas utilisés lors de la bataille de France (mai-juin 1940) puis sont dissous à l'été.

Toutefois, la brève existence de ces deux unités n'est pas sans lendemain : c'est sous la houlette de Georges Bergé, ancien du 601e GIA, que le général de Gaulle fera renaître le parachutisme au sein des Forces françaises libres. Après sa formation à l'école de l'infanterie et des chars de Saint-Maixent, le lieutenant Bergé est détaché dans l'Armée de l'air pour rejoindre cette unité au moment de sa création en 1937, mais il est rapidement jugé inapte et retourne dans l'infanterie. C'est au sein du 13e régiment d'infanterie qu'il vit la débâcle de mai-juin 1940, au cours de laquelle il est blessé. Refusant la défaite, il embarque sur un navire polonais le 21 juin 1940 et rejoint l'Angleterre.

Trois jours plus tard, il obtient une entrevue avec le général de Gaulle et lui propose la création d'une unité parachutiste sans tout à fait le convaincre. Alors qu'il est affecté au dépôt des Forces françaises libres, l'entourage du général de Gaulle lui propose, le 1er août, de soumettre son projet par écrit au chef de la France libre, en une page maximum. Quelques heures plus tard, le capitaine Bergé fournit le document, qui lui revient avec la simple mention « D'accord ». Le Général vient d'acter la création des parachutistes de la France libre – dont les effectifs sont réduits à un seul homme, le capitaine Bergé ! – sous les ordres de l'amiral Muselier, qui commande alors les toutes jeunes Forces aériennes françaises libres (FAFL). L'ordre de création sera signé un mois plus tard et acte le nom de l'unité : la 1re compagnie d'infanterie de l'air.

©ECPAD

« D'accord » : le général de Gaulle vient d'acter la création d'une unité parachutiste avec un seul homme !

Tout reste à faire. Le recrutement est la principale problématique de Bergé : parmi les Français qui se trouvent à Londres et qui veulent reprendre les armes, il s'attache à sélectionner des jeunes volontaires qui répondent à des critères sportifs très exigeants. En octobre, la 1re CIA compte une cinquantaine de combattants pour lesquels débute en novembre un entraînement harassant sur des bases britanniques, mais toujours pas de saut en parachute. Parallèlement, le premier insigne de l'unité est créé, une croix de Lorraine rouge sur écusson et ailes d'argent, surmontée d'un parachute bleu ciel.

En équipe réduite, les parachutistes sont prêts à sauter pour réaliser leur mission.

©ECPAD

C'est le 13 décembre que les parachutistes français mettent le pied sur une base aérienne, à Ringway, à trente kilomètres au nord de Manchester, où six vieux bombardiers Vickers Wellington vont leur permettre de débuter leur cycle de qualification de parachutiste aux côtés d'une unité britannique naissante. Le 21 décembre 1940, leur sixième saut fait d'une trentaine de Français et autant de Britanniques les premiers parachutistes alliés. Quelques jours plus tard, la 1re CIA est transportée dans un lieu tenu secret – les troupes apprendront plus tard qu'il s'agit d'Inchmery House, le château d'Edmond de Rothschild au nord de Londres – pour une formation de deux mois au sabotage.

Début mars 1941, une première instruction pour une opération est transmise au capitaine Bergé. Grâce à un renseignement d'un réseau polonais, les Alliés ont repéré une cible de choix alors que la bataille fait rage dans le ciel d'Angleterre : les équipages de la *Kampfgeschwader 100*, une unité chargée de baliser les objectifs de la *Luftwaffe* à l'aide de bombes incendiaires, font tous les jours le trajet en car depuis leur cantonnement à Vannes jusqu'à la base aérienne de Meucon. Les hommes de la 1re CIA sont chargés de tuer ces pilotes expérimentés en faisant exploser leur car. Pour cette mission baptisée « Savannah », Bergé choisit de réunir une équipe réduite de quatre parachutistes sous ses ordres. Le 14 mars au soir, les cinq hommes montent à bord d'un Wellington. L'appareil rejoint une quinzaine d'autres bombardiers qui créent une diversion : pendant que ces derniers bombardent Brest, le Wellington transportant les parachutistes s'écarte pour le largage. Aux alentours de minuit, Bergé et ses hommes sont les premiers combattants alliés à remettre les pieds sur le continent.

Poser les jalons de futurs réseaux de résistance

Toutefois, les parachutistes doivent rapidement abandonner leur objectif principal, les équipages allemands étant désormais logés sur la base. Durant les deux semaines qui les séparent de leur rendez-vous avec le sous-marin qui doit les ramener outre-Manche, les hommes de la 1re CIA posent les jalons de futurs réseaux de résistance. Chacun des cinq se voit attribuer une zone en fonction de sa région d'origine. De retour en Angleterre, le capitaine Bergé rend compte à sa hiérarchie du potentiel de ce type de missions clandestines en zone occupée, où les agents français peuvent se fondre au sein de la population. « Savannah » marque ainsi le point de départ d'actions menées en territoire ennemi par un très petit nombre de combattants. Début avril, « Joséphine B », la seconde mission de la 1re CIA aboutit à la destruction d'une centrale électrique à Pessac, qui prive momentanément la base sous-marine de Bordeaux, alors en construction, de son énergie. Les trois hommes prenant part à « Joséphine B » parviennent à regagner l'Angleterre en utilisant une filière de la Résistance dans les Landes pour passer en zone libre, puis en Espagne, avant de rejoindre Gibraltar.

Dans les premiers temps, Français et Britanniques fondent l'emploi des troupes parachutistes sur l'effet de surprise et sur la discrétion d'un petit nombre de combattants qui se voient assignés des missions commando. Ces premières actions vont ainsi à rebours de l'utilisation massive des parachutistes, dont l'opération allemande « Merkur » en Crète montre les limites en mai 1941, malgré la conquête de l'île par les forces du IIIe Reich.

C'est justement en Crète que le capitaine Bergé monte une opération audacieuse en juin 1942. L'unité, rebaptisée un temps « Première Compagnie Parachutiste » et reversée au sien de l'armée de Terre, avant de repasser dans le giron de l'Armée de l'air, a précédemment quitté l'Angleterre pour le Moyen-Orient où le général de Gaulle souhaite impliquer les forces de la France libre. Les Alliés font face à la problématique du ravitaillement de l'île de Malte qui résiste difficilement au blocus allemand. Les parachutistes français et britanniques – les hommes du capitaine Bergé ont rejoint les troupes commandées par le major David Stirling, figure emblématique du *Special Air Service* – reçoivent pour mission de saboter les avions ennemis susceptibles d'empêcher un convoi maritime d'arriver à Malte. Tandis que plusieurs *sticks* sont en charge des bases allemandes en Afrique du Nord, le capitaine Bergé entreprend une mission extrêmement risquée pour détruire les avions de la *Luftwaffe* stationnés en Crète. Après leur dépose par une vedette au nord de l'île le 6 juin 1942, les parachutistes parviennent à détruire 26 appareils mais quatre des six combattants alliés sont repérés quelques jours plus tard, alors qu'ils s'apprêtent à rejoindre un sous-marin au sud de l'île. L'un d'eux succombe dans les combats, tandis que les trois autres, dont le commandant Bergé, sont faits prisonniers.

Les années suivantes verront les parachutistes français s'engager dans de nombreux combats, tout d'abord lors des opérations en Afrique du Nord, avant de revenir en Grande-Bretagne pour participer à la libération de la France. ■

Le petit nombre de combattants permet effet de surprise et discrétion.

©ECPAD

Ne pas se faire repérer dans ces missions risquées...

©ECPAD

20 KM DE PARIS

ÉDITION 2020 VIRTUELLE

Courir pour la FOSA

L'édition 2020 de la course des 20 kilomètres de Paris se décline en course connectée pour s'adapter aux contraintes sanitaires, mais l'esprit solidaire de cet événement est toujours là, « solid'air » de la FOSA ! Pour chaque Aviateur participant, cinq euros seront reversés à la Fondation des œuvres sociales de l'air (FOSA). Afin de s'adapter au rythme opérationnel de l'Armée de l'air, la course se déroulera le jeudi 8 octobre 2020. Un challenge entre bases est également lancé selon le nombre de participants. Chaque coureur devra s'inscrire individuellement sur le site dédié dans la catégorie « défense ». Un lien d'activation sera envoyé afin d'enregistrer ses performances et de classer les résultats de l'ensemble des coureurs. L'enregistrement des performances de course nécessite une application de type « tracking » sur smartphone ou montre connectée.

Inscriptions et renseignements sur :
https://www.20kmparis.com

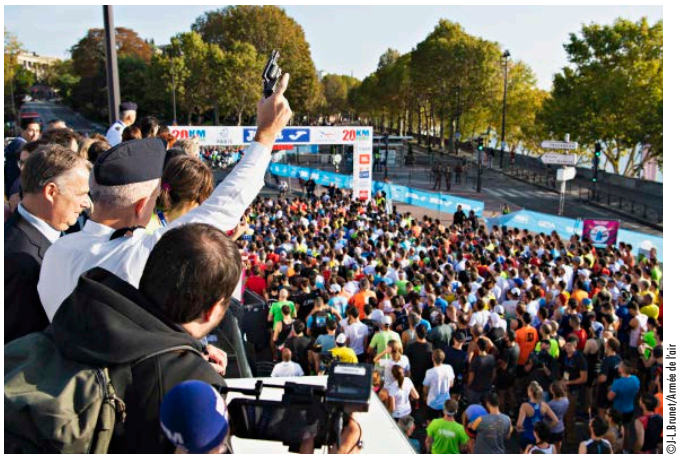

©J.L Brunet/Armée de l'air

AIR ACTUALITÉS
LE MAGAZINE DE L'ARMÉE DE L'AIR

Complétez votre collection
sous réserve du stock disponible.

Coupon d'abonnement

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

E-mail :

Signature :

TARIFS (frais de port inclus)		
France		
6 mois (5 n°)	☐	20 €
	☐	16,75 € (tarif spécial)*
1 an (10 n°)	☐	34 €
	☐	30,40 € (tarif spécial)*
2 ans (20 n°)	☐	61 €
	☐	51,40 € (tarif spécial)*
DROM-COM**		
6 mois (5 n°)	☐	31,87 €
	☐	27,25 € (tarif spécial)*
1 an (10 n°)	☐	55,60 €
	☐	51,40 € (tarif spécial)*
2 ans (20 n°)	☐	103,90 €
	☐	93 € (tarif spécial)*
Étranger (hors-taxes)**		
6 mois (5 n°)	☐	36,70 €
1 an (10 n°)	☐	64 €
2 ans (20 n°)	☐	114,40 €

Règlement par chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'ECPAD.
À retourner à l'**ECPAD - Service abonnements - 2/8 rue du Fort d'Ivry - 94 205 Ivry-sur-Seine CEDEX**.
Vente au numéro : contacter l'**ECPAD** au **01 49 60 52 44** ou à **routage-abonnement@ecpad.fr**

* Le tarif spécial est réservé aux personnels et organismes de la défense, anciens militaires et aux moins de 25 ans. Il est conditionné à l'envoi d'un justificatif par le bénéficiaire. ** Le supplément avion obligatoire pour les DOM-TOM et l'Étranger est compris dans nos tarifs (NB : 10 euros pour un abonnement de 6 mois, 20 euros pour un abonnement de 1 an, et 40 euros pour un abonnement de 2 ans).